



## Séance ordinaire du conseil

Date : Le mardi 21 janvier 2025  
Heure : 20 h  
Endroit : Édifice municipal – Salle du Conseil

---

### Ordre du jour

#### 1.0 Ouverture de la séance

1.1 Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;

#### 2.0 Administration générale

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour;
- 2.2 Adoption du procès-verbal séance extraordinaire du 10 décembre 2024;
- 2.3 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 10 décembre 2024;
- 2.4 Dépôt de la liste des déboursés du mois et adoption des comptes à payer;
- 2.5 Adoption du règlement numéro 560-24 pour déterminer les taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2025;
- 2.6 Adoption du règlement numéro 561-24 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la municipalité année 2025;
- 2.7 Demande à la MRC des Maskoutains : commandite dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Municipalité de Saint-Louis;
- 2.8 Renouvellement : Adhésion 2025 à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour la directrice générale;
- 2.9 Pour dépôt : Formulaire de déclaration d'intérêts pécuniaires : Membres du Conseil municipal;
- 2.10 Embauche d'une ressource à temps partiel pour une période indéterminée au Service des Loisirs - Événements et soutien administratif

#### 3.0 Sécurité publique

3.1 Participation à la phase 2 du regroupement des Services de sécurité incendie pour la partie nord de l'autoroute 20 de la MRC des Maskoutains – Intention;

#### 4.0 Transport

- 4.1 Vente d'une Camionnette usagées Travaux publics – Voirie : Dodge Ram 2008;
- 4.2 Installation : antennes wifi : à l'extérieur des bâtiments;

#### 5.0 Hygiène du milieu

Aucun point

**6.0 Santé et bien-être**

Aucun point

**7.0 Aménagement, Urbanisme et Développement**

7.1 Dépôt de la liste des permis émis – décembre 2024 ;

7.2 Adoption du projet de Règlement numéro 559-24 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Municipalité de Saint-Louis;

7.3 Avis de motion : Règlement 562-24 Règlement modifiant le règlement d'urbanisme (PIIA Règlement de zonage)

7.4 Adoption du projet de Règlement 562-24 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 389-06 relatif au PIIA;

**8.0 Loisirs et Culture**

8.1 Entretien de la patinoire 2024-2025 : paiement numéro 1;

8.2 Bibliothèque municipale : autorisation de dépenses – budget 2025;

**9.0 Correspondances**

**10.0 Affaires diverses**

**11.0 Période de questions** (Orales et écrites des citoyens)

**12.0 Clôture de la séance**

Donné à Saint-Louis, ce 20 janvier 2025

Joscelyne Charbonneau  
Directrice générale et greffière-trésorière